

Statement

Minister for
International
Trade



Discours

Ministre du
Commerce
extérieur

89/31

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION PAR LE

MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

DEVANT LE FORUM SUR LA POLITIQUE COMMERCIALE

DE LA CONFÉRENCE SUR LA COOPÉRATION

ÉCONOMIQUE AVEC LA RÉGION DU PACIFIQUE

ET DEVANT

L'INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES

VANCOUVER (C.-B.)

Le 28 juin 1989

Il me fait grand plaisir de participer à cette Conférence où nous discuterons du développement commercial et économique de la région du Pacifique. Je me dois d'abord de féliciter un certain nombre de personnes et d'organisations. Je voudrais féliciter le Comité national canadien de la coopération économique avec la région du Pacifique pour le succès du troisième Forum sur la politique commerciale dans la région du Pacifique; le Comité chinois de Taipei pour son soutien financier; l'Institut de recherches politiques pour son rôle d'organisateur; et le professeur Ted English, dont le dur labeur a rendu cette réalisation possible.

Plus tôt dans la journée, Germain Denis vous a donné une perspective canadienne du Pacifique dans les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. Je ne vais donc pas revenir là dessus.

Il m'a semblé qu'il serait plutôt utile de situer notre Stratégie pour le Pacifique dans un contexte plus large pour vous faire mieux comprendre nos visées et nos aspirations nationales.

Au centre de Vancouver, il est facile d'oublier que le Canada est un assez jeune membre du groupe des pays industrialisés car son développement s'est essentiellement fait dans les quarante dernières années. Dans le cadre historique de l'Asie, notre pays n'en est encore qu'à l'enfance. Et notre caractère national ne cesse d'évoluer en fonction de l'immigration et de l'urbanisation. Nous ne sommes plus le pays que nous étions il y a seulement vingt ans.

Ce caractère national a été façonné par la géographie, l'histoire et les forces économiques.

Malgré le pourcentage des Canadiens qui vivent dans des villes à proximité de la frontière américaine, notre mythologie nationale a été largement façonnée par notre climat septentrional rigoureux et par nos grands espaces.

L'impératif économique nous a amenés à intensifier constamment les liens avec notre voisin du Sud.

Et l'Histoire nous a amenés à modeler nos traditions et nos institutions sur le modèle outre-Atlantique.

Nous nous sommes tournés vers le Nord pour notre mythologie, vers le Sud pour notre commerce, et vers l'Est pour nos traditions.

Rarement avons-nous regardé vers l'Ouest, de l'autre côté du Pacifique.

Notre nation borde deux océans depuis plus d'un siècle. Et pourtant, nous ne nous sommes jamais véritablement tournés vers le Pacifique.

Pour la plupart des Canadiens, Vancouver se trouvait en "bout de ligne", loin du Canada que composaient originellement l'Ontario et le Québec. Et l'Asie était l'Extrême-Orient, reflet d'une perspective européenne selon laquelle il fallait contourner le Cap de Bonne Espérance pour trouver soies et épices.

À l'approche du 21^e siècle, notre grand défi est de changer la façon dont les Canadiens voient le monde et la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes.

Dans un sens très réel, c'est d'aider les Canadiens à considérer cette ville non pas comme "la fin de la ligne", mais comme un point de départ vers la région du Pacifique; non pas comme la limite occidentale de notre pays à l'Ouest des Rocheuses, mais plutôt comme notre centre "extrême-oriental" de la bordure du Pacifique.

Notre plan pour aider les Canadiens à s'adapter aux réalités du 21^e siècle se fonde sur un engagement envers le système commercial multilatéral. En tant que puissance intermédiaire dotée d'un marché intérieur exigü, il nous faut absolument appuyer l'objectif d'une économie mondiale ouverte et fondée sur le respect de la règle de droit dans le commerce multilatéral.

Nous considérons l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce comme un moyen de nous développer par le commerce - comme un lien essentiel entre les trois méga-économies que sont l'Amérique du Nord, la région Asie-Pacifique et la Communauté européenne.

Je reconnais qu'un tel engagement envers le multilatéralisme pourrait sembler contradictoire étant donné notre Accord de libre-échange avec les États-Unis. Mais il n'y a pas de contradiction. Car l'ALE est un accord tactiquement, stratégiquement, techniquement et psychologiquement lié à notre objectif d'une économie mondiale plus ouverte.

Au plan tactique, l'Accord a contribué à empêcher la montée d'un protectionnisme dommageable pour le Canada et les États-Unis. Et nous croyons qu'il a renforcé notre position de négociation dans l'actuel Cycle de Négociations multilatérales.

Au plan stratégique, l'Accord nous a garanti un meilleur accès à un marché de taille mondiale - solution décisive à l'éternel problème de l'exigüité de notre marché intérieur. Il abaisse les obstacles au commerce des produits à valeur ajoutée et des services - obstacles qui ont longtemps entravé la valorisation de notre économie. Et en abaissant ces obstacles, il fait de notre pays un lieu plus intéressant pour l'implantation d'installations manufacturières d'envergure mondiale - et une porte d'accès au marché nord-américain pour les fabricants asiatiques et européens.

Au plan technique, l'Accord est solidement fondé sur les concepts et principes du GATT - qu'il s'agisse des normes, des marchés publics, des restrictions à l'exportation et à l'importation, ou d'autres questions.

Mais ce qui est peut-être le plus important, c'est que l'Accord de libre-échange constitue, au plan psychologique, un point tournant dans notre histoire nationale. Parce qu'il révèle un nouveau Canada, un Canada plus confiant et tourné vers l'extérieur.

Loin de signifier le retrenchement du Canada dans la Forteresse Amérique du Nord, cet Accord bilatéral permettra véritablement à nos producteurs d'atteindre les marchés étrangers. Parce qu'il nous rend davantage capables de saisir les possibilités qu'offre la libéralisation du commerce mondial et de participer avec assurance aux développements globaux.

Pendant notre deuxième mandat, nous entendons compléter cette initiative en encourageant nos gens d'affaires à élargir leurs horizons.

Pour symboliser cette orientation globale, nous avons décidé de changer le nom d'usage de notre ministère des Affaires extérieures, qui s'appellera dorénavant "Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada". Et nous lancerons en octobre - pendant notre Mois de l'Exportation -, le Programme de rayonnement commercial du Ministère. Ces changements sont apportés pour deux raisons: premièrement, pour rappeler constamment aux Canadiens l'importance des relations économiques internationales dans la conduite de notre politique étrangère; et deuxièmement, pour nous assurer que nos exportateurs savent à qui s'adresser à Ottawa pour obtenir une assistance.

Et nous mettrons continuellement l'accent sur les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. Nous croyons même qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la prospérité de l'économie mondiale dépend des progrès que nous réaliserons pendant le Cycle d'Uruguay.

Examinons par exemple le lien qui existe entre la réforme du commerce des produits agricoles et la réforme des finances internationales qui est poursuivie par les nombreux membres du Groupe de Cairns qui représentent la région Asie-Pacifique. Une réforme de l'agriculture donnerait par exemple aux PMA de meilleures recettes d'exportation et allégerait par conséquent le fardeau de leur dette. Mais elle permettrait aussi de réduire les déficits budgétaires de l'Amérique du Nord en réduisant les subventions qui constituent un gaspillage. Et cela aurait certainement un effet bénéfique sur les taux d'intérêt, qui allégeraient encore davantage les coûts du service de la dette

des PMA. En combinant des progrès significatifs sur le commerce et une politique budgétaire américaine crédible, on édifiera les fondements de la croissance jusque dans les années 1990.

L'agriculture est certes une question cruciale. Tout comme la nécessité de réglementer les lois commerciales nationales qui régissent les prétendus cas de subventionnement et de dumping - des lois qui, lorsqu'elles sont utilisées de façon abusive, menacent de compromettre une bonne partie des avantages des réductions tarifaires précédemment négociées. Nous avons pour notre part bien étudié la question, et je suis heureux de pouvoir rendre publique aujourd'hui notre position pour les négociations multilatérales. Nos principaux objectifs dans ce domaine sont:

- . de rechercher une meilleure réglementation des pratiques de subventionnement;
- . de donner plus de précision aux règles et procédures;
- . d'obtenir une entente multilatérale claire sur les programmes gouvernementaux acceptables qui ne faussent pas les échanges;
- . d'établir un meilleur processus de règlement des différends.

J'espère que d'autres nations trouveront convaincante la position du Canada, tant du point de vue de sa logique que de ses effets pratiques.

Une première mesure du Canada sera la création d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada; et une deuxième sera le suivi de l'Uruguay Round. Cela me conduit à une troisième mesure - notre stratégie d'expansion du commerce pour saisir les possibilités d'un commerce mondial plus libre. C'est une stratégie à trois volets, conçue en fonction des économies gigantesques des États-Unis, de la Communauté européenne et de la région de l'Asie et du Pacifique.

Dans d'autres tribunes, récemment, j'ai exposé notre attitude à l'égard de l'initiative de 1992 de la Communauté européenne et de notre programme d'expansion des exportations aux États-Unis.

Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur notre front du Pacifique.

Comme l'a déclaré le Premier ministre Mulroney à l'occasion de la dernière campagne électorale, nous avons l'intention de mettre en oeuvre une initiative du Pacifique de l'an 2000 afin que le Canada puisse se situer à l'avant et au centre du théâtre dynamique de la région du Pacifique.

Aujourd'hui, la valeur des échanges entre l'Asie et l'Amérique du Nord au travers du Pacifique dépasse 300 milliards \$ par an. Au tournant du siècle, ces échanges dépasseront probablement 500 milliards \$.

A ce moment-là, l'Asie du Pacifique représentera 60 % de l'humanité, 50 % de la production mondiale et 40 % de la consommation mondiale.

Sans aucun doute, il est temps que le Canada ait acquis sa propre personnalité dans le cadre de la région du Pacifique. Et c'est dans ce sens que nous avons l'intention d'agir.

Nous renforcerons notre base scientifique et technologique grâce à des associations actives.

Nous favoriserons une meilleure connaissance des pays asiatiques au Canada en encourageant les études culturelles et linguistiques - une connaissance du Japon et des autres nations qui composent la riche diversité de la région Asie-Pacifique.

Nous avons l'intention de mieux faire connaître le Canada dans la région de l'Asie et du Pacifique, en appuyant les échanges et les programmes d'études canadiennes. Et nous poursuivrons une stratégie dynamique du commerce dans la région, en dégagant les débouchés particuliers qui existent au Japon, auprès des Quatre Tigres, en Inde et ailleurs; et en organisant des campagnes promotionnelles pour que ces possibilités se traduisent par des exportations.

Mais notre personnalité de nation du Pacifique va au delà du commerce et de l'investissement. Il s'agit aussi d'être humains. Nos immigrants viennent maintenant à 50 % de l'Asie et du Pacifique. En l'an 2000, il y aura un million de plus de Canadiens d'origine asiatique; mais c'est une force importante au sein de notre société multiculturelle, ainsi qu'un lien solide au travers du Pacifique.

Jusqu'ici, je me suis concentré sur la transformation continue de notre pays en une nation commerçante à l'échelle mondiale et une présence croissante dans le Pacifique. Mais nous croyons savoir que les nations de l'Asie et du Pacifique subissent actuellement une évolution tout aussi profonde, sinon plus grande.

De fait, j'affirmerais que notre vrai potentiel se trouve dans les changements qui ont lieu des deux côtés du Pacifique. J'estime en effet que c'est par la libéralisation du commerce dans des secteurs comme les produits alimentaires que nous pouvons développer des relations transpacifiques mutuellement avantageuses, fondées sur l'avantage comparatif.

Des mesures récentes ont montré que d'autres partenaires commerciaux, tels les États-Unis, manifestent de l'impatience en exerçant des pressions pour ouvrir davantage et plus rapidement les marchés de l'Asie. Nous comprenons et nous appuyons leurs objectifs. Nous ne sommes pas en faveur de leurs méthodes.

Nous croyons plutôt que la réponse aux problèmes actuels qui se posent au travers du Pacifique se trouve dans une coopération multilatérale et régionale - et non dans un affrontement bilatéral. C'est pourquoi nous attachons tant d'importance à l'Uruguay Round; et c'est pourquoi nous désirons vivement appuyer la création d'un forum de la région du Pacifique et que nous appuyons sans réserve l'appel lancé par le Premier Ministre Hawke pour qu'une réunion ministérielle ait lieu plus tard cette année.

Nous voyons en cette réunion initiale une occasion de renforcer le sentiment d'une communauté et d'un dessein commun parmi les pays de la région. Nous y voyons le début d'un processus qui consistera à déterminer d'abord comment nous pouvons travailler ensemble à soutenir la croissance et, deuxièmement, où la collaboration et la coopération se révéleraient les plus avantageuses, par exemple, dans la gestion des ressources, les transports ou les télécommunications.

Nous espérons qu'un forum ministériel du Pacifique stimulera de la recherche axée sur les politiques dans la région; et que des organismes comme la PECC contribueront à orienter les données et l'analyse vers les secteurs où l'on en a le plus besoin.

Et nous nous attendons à ce que ce forum imprime un élan politique à l'établissement de liens commerciaux, en conférant éventuellement un rôle clé au Conseil économique du bassin du Pacifique.

Le dialogue doit-il se limiter à l'économie et au commerce? Nous estimons que l'ordre du jour de la coopération est vaste, par sa nature même. Et nous ne voyons aucune raison à ce que les sujets traités aux réunions ministérielles du Pacifique ne s'étendent pas à d'autres domaines comme l'environnement.

En abordant l'idée de la coopération régionale, nous devrions garder à l'esprit, je crois, les qualités uniques de la coopération régionale du passé, de la participation du secteur privé et des milieux universitaires que nous avons réussi à mobiliser.

Nous devons bâtir sur cette réussite, et éviter une bureaucratie vaste et coûteuse, en ayant recours à ce que nous avons déjà. Je songe, par exemple, à cet organisme, la Conférence pour la coopération économique dans le Pacifique - la PECC.

Les questions de politique resteront évidemment de la compétence du gouvernement, mais les démarches récentes faites à la PECC pour acquérir un petit bureau permanent et préciser la portée des programmes de travail indiquent que la Conférence pourrait fournir un soutien analytique au processus de la coopération régionale, et c'est là une chose à explorer.

Voici donc la stratégie commerciale canadienne du Pacifique pour les années 1990 et au delà:

- Une reconnaissance du fait que les relations économiques internationales sont un facteur clé de notre politique étrangère;
- Un engagement ferme envers le commerce multilatéral et la primauté du droit en tant que clé de possibilités pour le Canada et pour toutes les nations;
- Le recours à l'accord bilatéral de libre échange avec les États-unis pour renforcer notre compétitivité dans l'arène du Pacifique;
- Une stratégie du Pacifique de l'an 2000 pour faire s'épanouir notre personnalité de nation du Pacifique;
- Un appui complet à la coopération régionale dans le Pacifique.

Nous croyons que c'est une stratégie cohérente et réaliste qui reflète les besoins et les aspirations du Canada en tant que puissance exportatrice moyenne bordée par le Pacifique et l'Atlantique, et située au nord du plus grand marché de consommation du monde. Nous espérons, grâce à cette stratégie, prendre notre place légitime parmi les nations du Pacifique et faire en sorte que tous les pays de la région franchissent dans la prospérité et la paix le tournant du 21^e siècle.